



Petit Manuel AFNU

26 février - 1er mars 2024

Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement



Sommaire

I. Le Programme des Nations unies pour l'environnement	2
II. Contexte et création de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement ----	3
III Rôle de l'ANUE	3
IV. Fonctionnement et organisation de l'ANUE	
A. Réunions en sessions	4
B. Thèmes des sessions	4
C. Bureau de l'ANUE et présidence de l'Assemblée	5
D. Comité des représentants permanents.	5 - 6
E. Participation des grands groupes et parties prenantes à l'Assemblée pour l'environnement --	6
V. Assemblée des Nations unies pour l'environnement - 6	
A. Objectifs de l'ANUE-6.	7
B. Sessions et assemblées de l'ANUE-6.	8
1. Journée des accords multilatéraux sur l'environnement	
2. Segment de haut niveau.	
3. Dialogue multipartite.	
4. Dialogues de leadership.	
5. Plénière de clôture.	
VI. Engagement de la France à l'ANUE	9
VII. United Nations Science Policy-Business-Forum (UN-SPBF)	
A. Qu'est-ce que l'UN-SPBF ?	10
B. UN-SPBF 2024 : Façonner notre avenir commun.	10
C. Programme de la journée.	
1. Transformation à l'échelle sectorielle.	10 - 11
a. L'impératif de l'efficacité des ressources et des chaînes de valeur durables.	
b. L'exploitation minière responsable dans un monde demandeur de ressources.	
c. L'environnement urbain : les bâtiments presque-zéro du futur	
d. Établir un argumentaire en faveur de la santé des sols.	
2. Nouvelle économie : exploiter les outils économiques et financiers pour faire aux trois crises planétaires.	12
a. Diriger les flux financiers vers les solutions basées sur la nature	
b. Arguments en faveur de marchés du carbone à haute intégrité	
c. Le coût des transitions positives pour le climat et la nature : De la stratégie à l'action	
3. Prévoir l'avenir : Vers des systèmes intégrés d'alerte précoce pour la planète	13
VIII. Issue de l'ANUE-6	
A. Résumer de la session	15
B. Analyse de ANUE-6 et perspectives d'avenir	15
XIX. Liste des résolutions et décisions	16
X. Bibliographie / Pour aller plus loin	17

I. Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

Depuis sa création en 1972, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) s'est établi comme la principale autorité mondiale en matière d'environnement. Implanté à Nairobi, le PNUE élabore le programme environnemental mondial et s'engage à assurer une intégration cohérente de la dimension environnementale du développement durable au sein du système des Nations Unies. Il défend la cause de l'environnement mondial en collaboration étroite avec ses 193 États Membres, ainsi que les représentants de la société civile et des grands groupes et parties prenantes.

Le PNUE administre de nombreux accords multilatéraux sur l'environnement et assure le secrétariat de divers organismes de recherche. Son rôle est crucial dans la coordination des efforts internationaux pour relever les défis environnementaux. La direction exécutive et l'équipe de direction dirigent la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme du PNUE, alignée avec les objectifs de développement durable à l'horizon



2030 et les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Le PNUE concentre ses actions sur les causes des trois crises environnementales planétaires majeures : les changements climatiques, la dégradation de la nature et de la biodiversité, la pollution et les déchets. Pour y parvenir, il a mis en place sept sous-programmes interdépendants couvrant des thèmes clés : action climatique, préservation de la nature, gestion des produits chimiques et de la pollution, interface science-politiques, gouvernance environnementale, transformations financières et économiques, transformations numériques.



II. Contexte et création de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement



Third United Nations Earth Summit, Rio de Janeiro, 1992

Réuni à Rio de Janeiro au Brésil en 1992, lors de la Conférence des Nations unies sur le développement durable, les leaders mondiaux ont adopté un document final intitulé "L'avenir que nous voulons". L'alinéa a) du paragraphe 88 proposait l'adhésion universelle au Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), ainsi que d'autres mesures visant à renforcer sa gouvernance, sa réactivité et sa responsabilité envers les États membres. Par la suite, le Conseil d'administration,

qui comptait 54 membres, a été transformé en l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement (*United Nation Environmental Assembly - UNEA*) avec les 193 États membres.

III. Rôle de l'ANUE

La décision 27/2 du Conseil d'administration du PNUE a attribué à l'Assemblée pour l'environnement plusieurs rôles et fonctions clés : définir le programme environnemental mondial, donner des orientations politiques générales, répondre aux nouveaux défis environnementaux, examiner les politiques existantes, faciliter le dialogue et l'échange d'expériences, définir des orientations stratégiques pour le PNUE, et encourager la création de partenariats et la mobilisation de ressources pour atteindre les objectifs environnementaux fixés.



V. Fonctionnement et organisation de l'ANUE

A. Réunions en sessions

Tous les deux ans, l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement se réunit au siège du PNUE à Nairobi. Les sessions ordinaires durent cinq jours, avec les trois premiers jours dédiés aux séances plénières, aux déclarations nationales et régionales, ainsi qu'aux négociations au sein du "Comité plénier". Selon la décision 27/2 du Conseil d'administration, les deux derniers jours sont consacrés à un débat de haut niveau, avec la participation des chefs d'État, des ministres de l'environnement, et à l'adoption des documents finaux. Des sessions extraordinaires peuvent également être convoquées. La première session extraordinaire a été tenue en 2022, pour marquer le cinquantième anniversaire du PNUE.



29.02.2024 - Nairobi: 6th UN Environment Assembly, chaired by Morocco

B. Thèmes des sessions

À chaque session de l'Assemblée pour l'Environnement, un thème est sélectionné après des consultations approfondies avec les États Membres et un échantillon représentatif des parties prenantes. Ce thème est ensuite approuvé par le Bureau au moins un an avant le début de la session.

Voici les thèmes des sessions de l'Assemblée pour l'environnement:



- 2024 - les accords multilatéraux sur l'environnement et la manière dont ils peuvent aider à surmonter la triple crise planétaire du chaos climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution.
- 2022- première session extraordinaire - Renforcer le PNUE pour la mise en œuvre de la dimension environnementale du Programme de développement durable à l'horizon 2030
- 2021 - 2022 - Renforcer les mesures en faveur de la nature pour réaliser les objectifs de développement durable
- 2019 - Des solutions novatrices pour relever les défis environnementaux et instaurer des modes de consommation et de production durables
- 2017 - Vers une planète sans pollution
- 2016 - Mener à bien le volet environnemental du Programme de développement durable à l'horizon 2030
- 2014 - Les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, y compris les modes de consommation et de production durables » et « Le commerce illicite des espèces de faune et de flore sauvages

C. Bureau de l'ANUE et présidence de l'Assemblée

L'Assemblée pour l'Environnement élit à la fin de chaque session ordinaire, parmi ses membres, un président, huit vice-présidents et un rapporteur, formant ainsi son Bureau. Ce dernier compte donc dix membres et plus précisément deux représentants pour chacun des cinq groupes régionaux des Nations unies. Le Bureau assiste la présidence dans la gestion des débats. Le mandat du Bureau, habituellement de deux ans, débute à la fin de la session pendant laquelle il est élu et se termine à la clôture de la session ordinaire suivante. Les membres du Bureau sont rééligibles et les postes de président et de rapporteur sont attribués par roulement entre les cinq groupes régionaux.

Le Bureau se réunit de quatre à six fois par an, organisant des réunions en ligne où la présence de la majorité des membres est requise pour toute décision, préférant prendre des décisions par consensus. Des réunions entre le Bureau de l'Assemblée pour l'Environnement et le Bureau du Comité des représentants permanents sont organisés pour des consultations entre les deux organes.



Closing Plenary of the sixth session of UN Environment Assembly (UNEA-6)

La présidence de l'Assemblée est chargée de la conduite générale des débats, de la gestion des orateurs, de l'application du règlement intérieur, et peut consulter les États Membres pour préparer des accords sur les documents finaux. Elle peut également représenter l'Assemblée lors de réunions internationales et déléguer ces fonctions à d'autres membres du Bureau.

Le Bureau assiste la présidence dans la gestion des débats, l'organisation des sessions, la facilitation des négociations et la coordination avec le Comité des représentants permanents. Le rapporteur est chargé d'examiner et d'approuver le rapport sur les travaux des sessions de l'Assemblée pour l'Environnement.

D. Comité des représentants permanents

Le Comité des représentants permanents joue un rôle crucial en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement. Sa mission est de superviser la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée, de guider l'élaboration du programme de travail et du budget, ainsi que de surveiller les activités du secrétariat.

Ce comité se compose des représentants de tous les États Membres des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Union européenne, garantissant ainsi une représentation globale. Il élit un Bureau de cinq membres pour une période de deux ans, assurant une répartition équitable des régions du monde. Le Bureau coordonne les activités du Comité, organisant des réunions régulières pour discuter des sujets pertinents.

La présidence du Comité, épaulée par les autres membres du Bureau, est chargée de diriger les débats et de superviser le travail du Comité. Les réunions du Comité se déroulent à différents niveaux : les réunions ordinaires, qui examinent la mise en œuvre du programme de travail du PNUE, les sessions du Sous-comité pour des consultations entre les réunions principales, et les réunions à composition non limitée des représentants permanents, qui ont lieu tous les deux ans juste avant la session de l'Assemblée pour l'Environnement.

Lors de ces réunions, les représentants des États Membres se rassemblent pour discuter de divers sujets, y compris l'avancement des projets du PNUE et la préparation des sessions futures de l'Assemblée. Des débats ont également lieu sur les projets de résolution et de décision qui seront soumis à l'examen de l'Assemblée. La collaboration entre les membres du Comité est essentielle pour parvenir à des décisions et assurer une coordination des activités liées à l'environnement au niveau mondial.

E. Participation des grands groupes et parties prenantes à l'Assemblée pour l'environnement

Les grands groupes et les parties prenantes jouent un rôle crucial au sein de l'Assemblée pour l'environnement. Leur participation est encouragée, notamment celles des pays en développement, tout comme l'engagement de la société civile dans les travaux de l'Assemblée et de ses organes subsidiaires.

Le règlement intérieur de l'Assemblée pour l'environnement, définit le rôle des observateurs des organisations internationales non gouvernementales lors des sessions de l'Assemblée et des réunions de ses organes subsidiaires. Les organisations représentant neuf catégories de grands groupes et de parties prenantes peuvent demander leur accréditation auprès du PNUE pour participer aux délibérations de l'Assemblée et de ses organes subsidiaires.



2024.02.25_Global Major Groups and Stakeholders Forum
UNEA6_UNON_Nairobi Kenya_UNEP

Les grands groupes et les parties prenantes accrédités peuvent assister en tant qu'observateurs aux réunions et ont le droit de faire des contributions orales et écrites. Ils peuvent également participer à toutes les sessions officielles de l'Assemblée et aux réunions de ses organes subsidiaires, y compris le Comité des représentants permanents. Les grands groupes et les parties prenantes jouent un rôle crucial

en fournissant des conseils d'experts sur l'établissement de l'ordre du jour, la prise de décision et l'application des résolutions et des décisions de l'Assemblée pour l'environnement.

Avant chaque session de l'Assemblée, les grands groupes et les parties prenantes se réunissent dans un forum mondial pour discuter des thèmes à aborder et coordonner leurs contributions aux travaux de l'Assemblée.

V. Assemblée des Nations unies pour l'environnement - 6

A. Objectifs de l'ANUE-6

La 6ème Assemblée de l'environnement a réuni du 26 février au 1 mars 2014 à Nairobi, un nombre record de 6 000 délégués, dont sept chefs d'État, 139 ministres et vice-ministres, ainsi que des experts, des militants et des représentants de l'industrie. Les discussions de la session 2022 avaient initié des négociations en vue de créer le premier instrument international juridiquement contraignant, notamment pour mettre fin à la pollution plastique d'ici la fin de 2024.

Les enjeux de cette 6e assemblée étaient donc centrés sur les accords multilatéraux de l'environnement, leur capacité à aborder la crise climatique, la perte de biodiversité et la pollution. Malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19 et les tensions géopolitiques, des progrès significatifs ont été réalisés dans la coopération environnementale au cours des deux dernières années.

Les thèmes prioritaires de l'Assemblée incluaient la pénurie d'eau, l'exploitation minière responsable, la gestion des minéraux, les technologies climatiques, le financement environnemental et la mise en œuvre du cadre de Kunming-Montréal. Les négociations avaient pour objectifs de se concentrer sur les résolutions proposées par les États membres et sur une déclaration ministérielle finale. L'ordre du jour comprend 20 résolutions et 2 décisions, portant sur des sujets tels que la modification du rayonnement solaire, l'exploitation minière, la désertification, la circularité de l'agro-industrie, les pesticides dangereux, et l'augmentation de la résilience des écosystèmes et des communautés à la sécheresse, ainsi que la coopération régionale pour la qualité de l'air, entre autres.



B. Sessions et assemblées de l'ANUE-6

1. Journée des accords multilatéraux sur l'environnement

Le 28 février, les responsables des secrétariats des accords environnementaux multilatéraux (MEA), les ministres, les représentants d'organisations internationales et d'autres parties prenantes ont participé à la "Journée des MEA", organisée conformément à la décision 5/4 de l'UNEA, qui appelait à placer la coopération des MEA à l'ordre du jour de l'UNEA pour la première fois. Les orateurs ont souligné le rôle important des MEA et de la diplomatie environnementale dans la résolution de la crise planétaire triple ainsi que le renouvellement du multilatéralisme et du respect mutuel.



MEAs Cooperation and the GBF: insights from the Bern III Conference



High-level segment of UNEA-6

2. Segment de haut niveau

Le 29 février, le High-level Segment (Segment de haut niveau) de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a réuni des représentants de haut niveau, tels que des ministres de l'environnement, des dirigeants d'organisations internationales, des personnalités politiques et d'autres parties prenantes clés. L'objectif était de discuter des questions environnementales les plus critiques et de formuler des orientations politiques et des actions concrètes pour y répondre. Lors de ce segment, le président de l'UNEA-6, Leila Benali, a appelé à une action

urgente pour contrer les crises environnementales. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres a souligné la nécessité d'une transition vers les énergies renouvelables et la protection des écosystèmes. La Directrice exécutive du PNUE, Inger Andersen, a plaidé pour une solidarité mondiale, tandis que le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus a mis en garde contre les effets dévastateurs de la pollution plastique sur la santé.

3. Dialogue multipartite

Judi 29 février, le dialogue multipartite, orchestré par le Comité de facilitation des grands groupes, a rassemblé des délégués des États membres, des grands groupes et du secteur privé. Cet événement a offert une opportunité exceptionnelle aux grands groupes et aux parties prenantes d'échanger avec les décideurs de haut niveau. Le dialogue multipartite a mis en évidence l'importance d'adopter une approche inclusive impliquant l'ensemble de la société et de fournir des moyens de participation active, tels que la participation directe à la prise de décision. Les participants ont souligné la nécessité de combiner l'écoute avec la fourniture de voies de participation active, notamment la participation directe à la prise de décision.



4. Dialogues de leadership

Plusieurs dialogues de haut niveau ont eu lieu, notamment sur l'interface science-politique, la coopération entre l'UNEA, le PNUE et les MEA, et le rôle du système financier mondial dans la lutte contre les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution.

5. Plénière de clôture

La plénière de clôture a été marquée par l'adoption de la déclaration ministérielle de l'UNEA-6, qui a affirmé les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses objectifs de développement durable. Malgré des efforts intenses, certaines résolutions ont été retirées faute de consensus, mais dans l'ensemble, 15 résolutions et deux projets de décision ont été adoptés.

VI. Engagement de la France à l'ANUE

M. Hervé BERVILLE, en tant que secrétaire d'État chargé de la Mer et de la Biodiversité, a emmené la délégation française à Nairobi lors de l'ANUE-6 et a représenté M. Christophe BÉCHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. L'objectif principal était de promouvoir les engagements de la France en matière de transition écologique, notamment dans la lutte contre la pollution plastique, et de rechercher des résolutions ambitieuses pour la protection des océans et de l'environnement, en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan à Nice en 2025.



Hervé Berville et Inger Andersen - ANUE 6

Le 29 février, Hervé Berville, secrétaire d'État au ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, a tenu un discours lors des déclarations nationales. Ses paroles ont reflété l'engagement continu de la France envers la résolution des défis environnementaux et face aux trois grandes crises : le changement climatique, la perte de la biodiversité et la multiplication des pollutions. Hervé Berville a rappelé les avancées internationales significatives depuis 2022, en particulier la résolution de l'AGNU pour un environnement propre, sain et durable, la mise en place d'un cadre mondial pour la biodiversité de Kunming à Montréal, l'adoption du Traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine (BBNJ) et le consensus de la COP28 sur la nécessité d'une sortie des énergies fossiles. Le secrétaire d'État a ensuite fait part des deux principales ambitions pour 2024 : conclure les négociations du traité sur la pollution plastique et la création d'un GIEC de la pollution chimique. L'atteinte ces ambitions ne sera possible qu'avec des mobilisations internationales. La France a par exemple lancé, avec le Kazakhstan, le One Water Summit, dans l'objectif de traiter la crise mondiale de l'eau, sous les axes de la biodiversité et de la pollution. Également, en 2015, la France et le Costa Rica co-accueilleront le Sommet sur les Océans en 2025. Finalement, Hervé Berville a avancé des solutions concrètes, notamment le premier forum mondial « bâtiments et climat » en mars 2024 Paris et la planification écologique et stratégie nationale pour 2030.

VII. United Nations Science Policy-Business-Forum (UN-SPBF)

A. Qu'est-ce que l'UN-SPBF ?

Le Forum sur l'Environnement Science-Politique-Entreprise des Nations Unies – United Nations Science Politics Business Forum (UN-SPBF) est une plateforme multidisciplinaire s'inscrivant dans les dialogues multipartites de l'ANUE. Il vise à favoriser la collaboration entre les secteurs de la science, de la politique et des affaires pour atteindre des objectifs environnementaux. Inauguré lors de la troisième Assemblée pour l'Environnement en 2017, il met l'accent sur des solutions pragmatiques et technologiques, ainsi que sur des valeurs telles que l'équité, l'éthique et la transparence.

Cette année, à Nairobi, l'UN-SPBF a tenu le 27 février 2024, un programme d'une journée complète. Il a réuni des acteurs de premier plan du monde des affaires, des gouvernements, des institutions scientifiques et de la société civile pour discuter des défis environnementaux mondiaux.



United Nations Science-Policy-Business Forum

B. UN-SPBF 2024 : Façonner notre avenir commun

Dès la cérémonie d'ouverture, intitulée "Façonner notre avenir commun", l'urgence de prendre des mesures face aux défis environnementaux actuels a été souligné. Les impacts du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution, menacent nos moyens de subsistance, notre santé et notre sécurité. Cette session de l'UN-SPBF avait pour objectif d'explorer les éléments nécessaires pour rectifier le cap et atteindre nos objectifs. Des leaders de différents secteurs proposent leurs perspectives. Le Forum agit comme un catalyseur pour identifier et promouvoir les investissements écologiques résultant des avancées scientifiques et technologiques.

C. Programme de la journée

1. Transformation à l'échelle sectorielle

a. L'impératif de l'efficacité des ressources et des chaînes de valeur durables

En 2022, plus de 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre provenaient de la culture de la biomasse, de l'extraction des ressources minérales et fossiles, et de leur transformation en matériaux, carburants et aliments. Ce chiffre atteint plus de 60 % lorsque les émissions dues aux changements d'utilisation des terres sont incluses. Le Global Resources Outlook 2024 du Panel international sur les ressources révèle que des stratégies telles que la consommation durable, l'économie circulaire et l'efficacité des ressources pourraient réduire les émissions de dioxyde de carbone de plus de 80 % d'ici 2060. L'auteur principal du Global Resources Outlook 2024, Hans Bruyninckx, a proposé une vision optimiste d'un avenir où les recommandations scientifiques et commerciales sont mises en œuvre par les gouvernements pour créer un monde plus durable. Il a souligné l'importance de l'éthique dans ce changement.

b. L'exploitation minière responsable dans un monde demandeur de ressources

L'International Resource Panel a estimé en 2019 une multiplication par trois de l'extraction de minéraux et de métaux entre 1970 et 2017, et prévoit qu'elle doublerait à nouveau d'ici 2060. Face à une demande croissante de minéraux et de métaux, l'industrie minière est confrontée à des défis de durabilité importants. Les intervenants ont exploré les conditions favorables à une exploitation minière responsable, en mettant en avant la transition énergétique, la croissance des infrastructures et la numérisation qui stimulent la demande mondiale. Des représentants de pays comme la Zambie et le Botswana ont souligné l'importance de la protection environnementale et de la certification des opérations minières pour assurer leur durabilité et bénéfices locaux. Des experts ont également mis en avant des stratégies de circularité et d'innovation pour réduire la consommation de ressources, soulignant l'importance de normes élevées en matière d'exploitation minière responsable, et le besoin d'engagement social et d'investissements verts pour garantir un avenir durable dans ce secteur.

c. L'environnement urbain : les bâtiments presque-zéro du futur

Les zones urbaines sont des sources majeures d'émissions de gaz à effet de serre. La session se trouvait à l'intersection entre l'architecture durable, l'urbanisme et la santé environnementale. Les intervenants ont par exemple discuté des efforts des Maldives pour des bâtiments résilients à émissions quasi nulles et de l'adaptation au climat, mettant en avant l'initiative My Solar. Les États-Unis ont mis en avant leur diplomatie environnementale, tandis que Schneider Electric a souligné l'importance de changer les comportements des occupants des bâtiments pour une gestion énergétique durable. Au niveau local, Nairobi a été mentionné, soulignant la nécessité d'une approche écosystémique pour l'urbanisme en Afrique. La Finlande a présenté son engagement envers une économie circulaire, et Freetown a partagé ses initiatives de résilience urbaine, notamment son plan d'action contre la chaleur. En Chine, NaaS Carbon Neutrality a souligné l'importance de l'alignement de l'urbanisme sur les initiatives de construction verte. Enfin, l'IFC a présenté son logiciel EDGE pour des conceptions de bâtiments durables et rentables, et le PNUE a souligné l'importance de la gouvernance multi-niveaux pour les villes.



*Urban Environment - UN-SPBF Special Session -
27 February 2024 - Nairobi, Kenya*

d. Un fil léger : Démêler l'écheveau de la mode durable

Chaque année, la chaîne textile est responsable de 2 à 8% des émissions mondiales, de l'utilisation de 215 billions de litres d'eau et de 9% de la pollution par les microfibres dans les océans. Cette session, co-organisée par la Division de l'Économie et de l'Industrie du PNUE et la communauté UN-SPBF, visait à explorer les défis complexes du secteur et à proposer des solutions pour passer d'un modèle "prendre-faire-jeter" à un modèle plus durable. Les intervenants ont discuté de diverses initiatives, notamment l'extension de la responsabilité des producteurs, la promotion de la mode circulaire et la nécessité d'investissements dans des pratiques plus durables. Des exemples concrets ont été partagés, tels que le travail avec les marchés de vêtements d'occasion au Ghana et la création de labels axés sur l'agriculture durable et l'innovation. Enfin, les intervenants ont souligné l'importance de la collaboration, de l'innovation et de la sensibilisation pour transformer l'industrie de la mode vers une voie plus durable.

2. Nouvelle économie : exploiter les outils économiques et financiers pour faire aux trois crises planétaires

L'objectif de cette deuxième partie du forum était de discuter des solutions économiques et financières, notamment des Solutions Basées sur la Nature (NbS), pour aborder la triple crise planétaire de manière efficace et durable.

a. Diriger les flux financiers vers les solutions basées sur la nature

Orienter les flux financiers vers les solutions basées sur la nature offre des opportunités d'investissement critiques en raison de leur rentabilité et de leurs multiples avantages. En s'appuyant sur le récent rapport de l'ONU sur l'état des finances pour la nature, la session a examiné l'impact actuel des flux financiers négatifs et a comparé les données avec les besoins financiers nécessaires pour maximiser le potentiel des solutions basées sur la nature pour relever les défis climatiques, de biodiversité et de dégradation. Les efforts des pays comme le Rwanda et le Nigeria pour intégrer des instruments financiers innovants et protéger les écosystèmes, ainsi que les initiatives des institutions telles que la Banque européenne d'investissement (BEI) pour mesurer les risques liés à la biodiversité dans l'analyse des crédits et promouvoir des projets NbS à grande échelle ont été mis en avant. Tandis que des entreprises comme Equity Group Holdings ont adopté des recommandations pour renforcer la durabilité sociale et environnementale, et que la philanthropie, illustrée par Global Forest Generation, a joué un rôle crucial dans la restauration des écosystèmes critiques.



High Level Panel - UN-SPBF Special Session
- 27 February 2024 - Nairobi, Kenya

b. Arguments en faveur de marchés du carbone à haute intégrité

Les marchés du carbone à haute intégrité, c'est-à-dire bénéficiant d'un haut niveau de fiabilité, de crédibilité et de transparence, sont un outil pour atteindre les objectifs des ODD et de l'Accord de Paris. Un défi clé est de garantir que ces marchés profitent aux pays en développement tout en assurant le développement durable. Des représentants de différents pays et secteurs ont discuté des amendements législatifs, des initiatives réglementaires et des progrès réalisés dans le développement des marchés du carbone, mettant en évidence la nécessité d'une transparence accrue, de normes mondiales claires et de solutions numériques pour renforcer la confiance du marché et favoriser le développement durable.

c. Le coût des transitions positives pour le climat et la nature : De la stratégie à l'action

Les pays ont élaboré des stratégies significatives en matière de climat et de durabilité. La question est maintenant de savoir comment passer de la planification à la mise en œuvre efficace des stratégies climatiques et de durabilité. Les intervenants ont souligné l'importance de la propriété nationale, des cadres juridiques solides et des plans de financement intégrés pour guider les transitions vers une économie plus verte, tout en mettant en avant des exemples concrets d'initiatives visant à mobiliser des financements pour des projets climatiques et de conservation de la nature.

3. Prévoir l'avenir : Vers des systèmes intégrés d'alerte précoce pour la planète

Les systèmes de prévention précoce (EWS - Early Warning Systems) et les alertes précoces pour l'environnement (EWE - Early Warning for Environment) sont des outils essentiels pour anticiper et atténuer les impacts des catastrophes naturelles et des problèmes environnementaux. Les EWS sont des mécanismes qui permettent de détecter et de prévenir les risques de catastrophes telles que les tempêtes, les inondations ou les sécheresses, tandis que les EWE sont des systèmes similaires spécifiquement axés sur la détection des menaces environnementales telles que la pollution, le changement climatique et la perte de biodiversité.

L'objectif de la session était d'explorer l'importance des systèmes EWS et EWE dans la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 et du développement durable. La discussion a porté sur l'efficacité, les défis et les perspectives futures des EWS pour atténuer les impacts des catastrophes naturelles et anthropiques. Les thèmes clés incluent l'introduction aux systèmes d'alerte précoce et à l'EWE, l'intégration de ces systèmes dans le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur le climat, les technologies spatiales et les innovations futures, les défis de mise en œuvre des EWS et de l'EWE, notamment dans les pays en développement, et les opportunités de coopération internationale et d'innovation technologique pour renforcer les EWS et l'EWE.



UN SPBF Second Global Session

VIII. Issue de l'ANUE-6

A. Résumer de la session

Sous le thème "Actions multilatérales efficaces, inclusives et durables pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution", l'UNEA-6 a réuni plus de 7 000 délégués de 182 États membres de l'ONU, de la société civile, des peuples autochtones, d'organisations internationales, de scientifiques et du secteur privé à Nairobi, Kenya, du 26 février au 1er mars 2024. La session s'est clôturée avec un appel à l'action, à la rapidité et au changement réel et durable, émis par Inger Anderson, Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'Assemblée a permis l'adoption de 15 résolutions, deux décisions et une déclaration ministérielle couvrant divers sujets tels que la gestion durable des minéraux et métaux, celle des produits chimiques, la collaboration nationale, vivre en équilibre avec la Terre mère, ou encore la promotion de la justice climatique.



UN Environment Assembly, UNEA-6, Nairobi, Kenya

B. Analyse de ANUE-6 et perspectives d'avenir



Closing Plenary of the sixth session of UN Environment Assembly

À la suite des succès des précédentes Assemblée des Nations unies pour l'environnement, notamment la cinquième assemblée, avec des résolutions importantes sur la pollution plastique et les produits chimiques, les attentes de la sixième session étaient élevées. Malgré la crise planétaire du climat, de la biodiversité et de la pollution, l'UNEA-6 a eu du mal à répondre à ces attentes. Les négociations ont été longues et laborieuses, et de nombreuses résolutions ont été considérées comme faibles ou manquantes

d'innovation. Les ont exprimé des inquiétudes quant à la quantité plutôt qu'à la qualité des résolutions adoptées. Les préambules complexes et les références à d'autres accords multilatéraux ont compliqué les discussions et ont conduit à des résolutions affaiblies.

Le rôle de l'ANUE dans la gouvernance environnementale mondiale reste tout de même crucial, et doit faire face à divers défis pour coordonner efficacement les politiques environnementales. L'UNEA est confrontée à une concurrence accrue avec d'autres accords et organismes environnementaux, ce qui complique sa capacité à exercer une coordination efficace. Néanmoins, l'UNEA a un réel potentiel pour catalyser des actions environnementales et faciliter le dialogue entre les MEA et d'autres parties prenantes.

Pour conclure, une réflexion sur le rôle de l'UNEA dans le paysage environnemental mondial est nécessaire ainsi qu'une coordination renforcée et un engagement financier pour faire progresser la gouvernance environnementale mondiale et répondre à la triple crise planétaire.

XIX. Liste des résolutions et décisions

Gestion des pesticides très dangereux (HHP)
Gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets
Promouvoir la coopération régionale en matière de pollution atmosphérique afin d'améliorer la qualité de l'air au niveau mondial
Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière
Modification du rayonnement solaire (SRM)
Solutions efficaces et inclusives pour renforcer les politiques de l'eau afin de parvenir à un développement durable dans le contexte du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution
Renforcer les efforts internationaux visant à mettre un terme à la dégradation des sols, à restaurer les terres dégradées et à accroître la résilience des écosystèmes et des communautés face à la sécheresse
Renforcer les efforts déployés dans le domaine des océans pour lutter contre le changement climatique, l'appauvrissement de la biodiversité marine et la pollution, la perte de biodiversité marine et la pollution
Élaboration de critères, de normes, de standards et de lignes directrices pour les solutions fondées sur la nature afin de soutenir le développement durable
Bien vivre en équilibre et en harmonie avec la Terre mère et actions centrées sur la Terre mère
Encourager les actions nationales visant à relever les défis environnementaux mondiaux grâce à une coopération accrue entre l'UNEA, le PNUE et les accords multilatéraux sur l'environnement
Renforcer le rôle et la viabilité des forums régionaux des ministres de l'environnement et des bureaux régionaux du PNUE, dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.
Promouvoir les synergies, la coopération ou la collaboration pour la mise en œuvre au niveau national des accords multilatéraux sur l'environnement multilatéraux sur l'environnement et d'autres instruments environnementaux pertinents
Mettre en place des actions multilatérales efficaces, inclusives et durables en faveur de la justice climatique
Assistance environnementale et réhabilitation dans les zones affectées
Promouvoir des modes de vie durables
Circularité d'une agro-industrie de la canne à sucre résiliente et à faible émission de carbone
Intensifier les efforts pour accélérer la transition au niveau national, régional et mondial vers des économies circulaires, à l'échelle nationale, régionale et mondiale vers des économies circulaires
Amendements à l'instrument pour la mise en place du FEM restructuré
Gestion des fonds fiduciaires
Ordre du jour provisoire et dates de l'UNEA-7 qui se tiendra du 8 au 12 décembre 2025

X. Bibliographie / Pour aller plus loin

- Summary of the Sixth Session of the Open-ended Committee of Permanent Representatives and the United Nations Environment Assembly: 19 February – 1 March 2024, IISD, Vol. 16 No. 176, 4 mars 2024, <https://enb.iisd.org/sites/default/files/2024-03/enb16176e.pdf>
- Guide pratique à l'intention des membres des délégations à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, UN Environment Assembly, 2024, https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43935/UNEA_Handbook_FR.pdf
- Qu'est-ce que l'Assemblée des Nations Unies pour l'Environnement et pourquoi est-ce important ?, ONU Info, 26 février 2024, <https://news.un.org/fr/story/2024/02/1143487#:~:text=En%20tant%20qu'organe%20d%C3%A9cisionnel,plus%20vuln%C3%A9rables%20de%20la%20plan%C3%A8te.>
- UN Science-Policy-Business Forum, UN Environment Programme, consulté le 5.03.2024, <https://un-spbf.org/special-session-of-the-un-science-policy-business-forum-at-unea6/>
- Summary of the Special Session of the UN Science-Policy-Business Forum on the Environment (UN-SPBF): 27 February 2024, IISD, 4 mars 2024, https://enb.iisd.org/sites/default/files/2024-03/un_spbf_unea6.pdf
- Journée des accords multilatéraux sur l'environnement, UN Environmental Assembly, consulté le 5.03.2024, <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/multilateral-environmental-agreements-day>
- Programme SPBF, UN Environment Programme, consulté le 5.03.2024, <https://un-spbf.org/special-session-of-the-un-science-policy-business-forum-at-unea6/programme/>
- Segment de haut niveau et déclarations nationales, UN Environmental Assembly, consulté le 5.03.2024, <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/high-level-segment-national-statements>
- Dialogues de leadership, UN Environment Assembly, consulté le 5.03.2024, <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/leadership-dialogues>
- Déclarations, UN Environment Assembly, consulté le 5.03.2024, <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/statements>
- Dialogue multipartite, UN Environment Assembly, consulté le 5.03.2024, <https://www.unep.org/environmentassembly/unea6/multistakeholder-dialogue>
- Brief presse téléphonique - Déplacement à Nairobi (Kenya) dans le cadre de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE) - lundi 26 février 19h30, Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, 23 février 2024 <https://www.ecologie.gouv.fr/brief-presse-telephonique-deplacement-nairobi-kenya-dans-cadre-lassemblee-des-nations-unies>
- National Statements – Sixth session of the UN Environmental Assembly, UN Web TV, 29 Février 2024 <https://webtv.un.org/en/asset/k1d/k1dqjehd1?kalturaStartTime=5498>